



Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 16/11/2023

Présents : Mmes Jacqueline FROMONOT, Aurélie MAYORA, Andrée POITOUT
MM Joël CANTON, Jean-Marie FROMONOT, Bernard LECUILLER,
Nicolas MAITRET

Absents : Mme Adeline TRIBUT (excusée), M Joël HENRY (excusé)

La séance est ouverte à 20 heures
Sous la présidence du Maire Jean-Marie FROMONOT

1) Compte rendu de la séance du 26 septembre 2023

Approuvé à l'unanimité.

2) Décision modificative

Une nouvelle fois, les écritures comptables des cautions pour les deux derniers locataires ne sont pas conformes d'après la trésorerie.

3) Comptabilité M57

Le maire explique les différences entre les deux versions du plan comptable (version allégée ou développée). La version développée est proposée. Le plan comptable M57 version développée est approuvé.

Le matériel informatique est un peu vieux pour supporter les nouvelles extensions, il est proposé son changement.

Le changement du matériel informatique est approuvé.

4) Proposition d'adhésion à Panneau Pocket

Il s'agit d'une solution pour prévenir les concitoyens des diverses informations ou alertes en temps réel. L'application « Panneau Pocket » est proposée et de plus l'adhésion est gratuite pour les communes de moins de cent habitants.

L'adhésion au service « Panneau Pocket » est approuvée.

5) Point sur les travaux

Les travaux pour la rue St Etienne devraient commencer vers le 15 décembre.

Dans la rue de la Fontaine, il y a des arbres qui menacent de tomber (une quinzaine d'arbres à traiter). Un premier devis a été reçu, il s'élève à environ 13 000 € le bois à extraire est en plus. Un second devis est en attente de retour pour un dispositif clé en main.

Concernant la plantation du verger sur la place Saint-Vincent, l'artisan retenu a des problèmes de fournisseurs.

6) ZAER (Zone d'Accélération des Energies Renouvelables)

La 3CVT a fait circuler auprès des mairies de la communauté un questionnaire portant sur les énergies renouvelables. Par conséquent, il en ressort de favoriser le photovoltaïque sur toiture, le solaire thermique, la géothermie et le bois énergie.

7) Questions et informations diverses

Les diverses demandes de subventions sont lancées et sont en attente de retour.

La subvention concernant la réfection des routes a été reçue pour un somme d'environ 17 000 €.

Une petite surprise de fin d'année concernant les droits de mutation qui étaient estimés à 5000 €. Nous allons avoir un peu plus du double.

Nous avons reçu le devis pour les deux lampadaires autonomes, il s'élève à environ 7000 € qui seront inscrits pour le budget 2024.

Suite à la relance de l'assurance, au sujet du lampadaire endommagé de la rue de la Genillotte, le devis s'élève à presque 3000 €.

La pose d'illuminations du village semble mal engagée par rapport au prestataire, une autre solution pour l'an prochain est envisagée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.